

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP.: Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP.: — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS: A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

| De CAHORS à LIBOS | | | De LIBOS à CAHORS | | | De CAHORS à MONTAUBAN | | | De MONTAUBAN à CAHORS | | | De CAHORS à CAPDENAC | | | De CAPDENAC à CAHORS | | |
|--|-------------------|--------------------|-------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|---------------------|-----------------------|--------------------|-------------------|----------------------|-------------------|-------------------|----------------------|---------------------|-------------------|
| Omnibus | Poste | Omnibus | Omnibus | Poste | Omnibus | Omnibus | Poste | Omnibus | Omnibus | Poste | Omnibus | Omnibus | Poste | Omnibus | Omnibus | Poste | Omnibus |
| CAHORS. — D. | 6 ^h 25 | 12 ^h 50 | 6 ^h 6 | PARIS. — D. | 2 ^h 20 s. | 9 ^h 50 | 7 ^h 45 m. | CAHORS. — D. | 4 ^h 42 | 11 ^h 11 | 5 ^h 26 | TOULOUSE D. | 5 ^h 40 | 9 ^h 14 | 2 ^h 30 | CAHORS. — D. | 7 ^h 40 |
| Mercuès. | 6 41 | 1 14 | 6 6 | — Expres. | 8 | 5 45 | 3 15 | Sept-Ponts. | 4 53 | 11 11 | 5 37 | BORDEAUX. | 7 40 | 10 49 | 4 54 | CAPDENAC D. | 7 45 |
| Parnac. | 6 54 | 1 26 | 6 19 | BORDEAUX. | 8 40 | 3 10 | 9 7 | Cieurac. | 5 11 | 11 29 | 5 57 | MONTAUBAN D. | 7 25 | 10 35 | 4 40 | CAPDENAC D. | 7 50 |
| Luzoch. | 7 3 | 1 34 | 6 28 | M. Libos. — D. | 8 40 | 3 10 | 9 7 | Lalbenque. | 5 20 | 11 39 | 6 25 | Albas. | 7 40 | 10 49 | 4 54 | Toulzac. | 8 10 |
| Castelfranc. | 7 18 | 1 47 | 6 44 | Fumel. | 8 40 | 3 10 | 9 7 | Montpezat. | 5 31 | 11 52 | 6 11 | Conduché. | 8 34 | 11 19 | 5 24 | Montbrun, hal. | 8 20 |
| Puy-l'Évêque. | 7 31 | 1 59 | 6 58 | Soturac-Touzac | 8 48 | 3 18 | 9 10 | Borredon. | 5 45 | 12 6 | 6 42 | St-Cirq, halte. | 8 42 | 1 5 | 5 44 | Cajarc. | 8 31 |
| Duravel. | 7 43 | 2 8 | 7 8 | Duravel. | 9 10 | 3 39 | 9 28 | Caussade. | 5 55 | 12 16 | 6 56 | St-Martin-Lab. | 8 53 | 1 14 | 6 19 | Calvignac, hal. | 8 45 |
| Soturac-Touzac | 7 53 | 2 18 | 7 18 | Puy-l'Évêque. | 9 19 | 3 48 | 9 37 | Réalville. | 6 5 | 12 26 | 7 8 | Calvignac, hal. | 9 4 | 1 44 | 6 26 | St-Martin-Lab. | 8 54 |
| Fumel. | 8 6 | 2 29 | 7 32 | Castelfranc. | 9 34 | 4 3 | 9 52 | Albas. | 6 13 | 12 34 | 7 18 | Cajarc. | 9 17 | 2 10 | 6 44 | St-Cirq, halte. | 9 3 |
| M. Libos. — A. | 8 13 | 2 35 | 7 39 | Luzoch. | 9 47 | 4 16 | 10 5 | Foumeuve. | 6 22 | 12 43 | 7 28 | Montbrun, hal. | 9 33 | 2 24 | 6 51 | Conduché. | 9 11 |
| BORDEAUX. | 3 51 | 8 11 | 4 45 | Parnac. | 9 57 | 4 26 | 10 15 | Montauban. A. | 6 39 | 1 9 | 7 45 | Toulzac. | 9 44 | 2 45 | 7 1 | Saint-Géry. | 9 25 |
| PARIS — Ar. 11 | 46 | 4 37 | 2 48 | Mercuès. | 10 9 | 4 38 | 10 26 | BORDEAUX. | 10 40 | 6 05 | 7 45 | Lamadeleine. | 9 58 | 3 10 | 7 14 | Vers. | 9 34 |
| (*) Train 976 pour Bordeaux, via Périgueux, sans augmentation de prix. | | | | CAHORS. — A. | 10 25 | 4 56 | 10 43 | TOULOUSE A. | 8 46 | 3 55 | 6 57 | CAHORS. — A. | 10 12 | 12 37 | 6 43 | Arcambal. | 9 44 |
| | | | | | | | | | | | | PARIS. — Ar. 11 | 46 s. | | | CAHORS. — A. | 10 6 |

Cahors, le 20 Octobre.

LA CONVOCATION DU PARLEMENT

Les vacances parlementaires sont terminées, le Conseil des ministres vient de fixer la date de la rentrée du Parlement. C'est le 25 octobre que députés et sénateurs reprendront leurs travaux. La session extraordinaire ne sera pas longue cette année; les élections sénatoriales vont forcer le Sénat, et par conséquent la Chambre à s'en aller vers le 15 décembre.

Nous sommes heureux que le Conseil des ministres se soit définitivement arrêté à la date du 25; la plupart des députés de province sont convaincus que les vacances parlementaires ont assez duré et qu'il importe de se mettre sans retard à l'œuvre, c'est-à-dire d'aborder la discussion du budget. Tous aussi, ou presque tous, sont persuadés que le pays verrait avec défaveur des débats stériles, des interpellations sans objet précis dont le résultat le plus clair est d'amener souvent une crise ministérielle et de jeter ainsi l'inquiétude dans le monde des affaires.

Les intransigeants n'auront guère donné pendant ces deux longs mois; leurs violentes polémiques se sont réduites à des articles de journaux, et on attend même encore, à l'heure qu'il est, le grand discours du leader du parti. Nombre de députés ont profité de leurs loisirs pour rendre compte de leur mandat, et il n'est pas sans intérêt de voir comment leurs déclarations ont été accueillies; c'est toujours un bon moyen de connaître ce que dit et pense l'opinion publique. Chaque dimanche, nous avons à enregistrer de nouvelles réunions. Il y a une dizaine de

jours, c'étaient MM. Milliard et Papon, députés de l'Eure, républicains libéraux et progressistes, qui à une réunion tenue à Vernon, dans un pays où la démocratie va de l'avant, obtenaient à l'unanimité un vote de confiance par la franchise et la netteté de leurs déclarations. Dimanche la députation du Rhône rendait compte de son mandat; déjà, au début des vacances parlementaires, les députés de Lyon avaient exprimé vis à vis du ministère certaines défiances et certains doutes; au nom de ses collègues, M. Thévenet a déclaré que M. Rouvier avait donné suffisamment de gages au parti républicain et qu'ils étaient disposés à le soutenir de leurs votes. Les 1,700 électeurs qui composaient l'assemblée ont apprécié ces franches déclarations et ont donné à leurs représentants un nouveau témoignage de confiance.

Cet incident nous paraît tout-à-fait significatif; les électeurs du Rhône ont toujours marché à l'avant-garde du parti républicain mais il n'ont cessé de faire preuve de sagesse: électeurs et élus reconnaissent franchement leurs torts c'est devenu; une rareté, nous l'enregistrons avec d'autant plus de plaisir.

Nous pourrions citer d'autres faits, les députés de la Dordogne, de la Charente-Inférieure, de la Gironde se sont exprimés d'une façon analogue; les ordres du jour votés demandent au même titre une politique républicaine sagement progressive.

Contribuables et patriotes n'ont qu'un but: il faut que le gouvernement réalise les économies et les réformes promises. Et il ne peut y arriver que si on lui donne le temps de les préparer. Sans doute, le budget de 1888 ne sera pas encore un idéal; les im-

pôts resteront les mêmes. C'est déjà beaucoup qu'on n'ait pas été contraint de les augmenter en présence des moins-values du Trésor; nous savons, pour notre part, beaucoup de gré à M. Rouvier d'avoir pu réaliser sur les budgets ordinaires et extraordinaires près de 200 millions d'économies sans compromettre en rien, aussi bien les grands services publics que la réfection de notre matériel de guerre. La raison d'être du Cabinet actuel, on l'a souvent répété, c'est une politique d'affaires; le président du Conseil et ses collègues l'ont admirablement compris. Sans se départir de leur ligne politique, exclusivement républicaine, ils ont travaillé à cette politique d'apaisement qui peut seule permettre de faire des réformes utiles.

L'APAISEMENT

Il y avait dans la campagne déloyale que mène la presse intransigeante un grave écueil à éviter. Par suite de ses attaques quotidiennes et odieuses, on pouvait craindre que l'opinion publique finit par « s'emballer » et que, non pas seulement les hommes honorables, mais les institutions républicaines elles-mêmes, en éprouvassent un grand discrédit.

Chaque jour amenait des calomnies nouvelles, et beaucoup de gens lisent l'attaque sans trop se préoccuper de la défense. Aussi est-ce avec un vif plaisir que nous enregistrons la réponse de M. le ministre de la justice à M. le général Ferron: « En l'état actuel de l'instruction de l'affaire dite — des décorations — aucun officier de l'ar-

mée ni aucun employé de l'administration centrale de la guerre n'est compromis dans l'affaire dont il s'agit, sauf les deux officiers

Nous félicitons sans réserve M. le ministre de la guerre, d'avoir si bien compris la nécessité d'une intervention officielle. En présence de ces haines et de ces rancunes, il importe, que l'opinion publique sache bien que l'armée nationale conserve intacte son patrimoine d'honneur et de loyauté. Les fautes de quelques-uns n'y pourront rien; elle est aujourd'hui ce qu'elle était hier, notre orgueil et notre sauvegarde. Ce moment de trouble et d'angoisse que pouvaient avoir les meilleurs citoyens est enfin passé. L'affaire est ramenée à ses véritables proportions. Deux officiers généraux sont hélas! compromis; mais, hâtons-nous de le dire, beaucoup de points restent encore obscurs. S'il demeure maintenant établi que leur situation obérée les a entraînés à des spéculations, — et jusqu'à preuve du contraire, nous le proclamerons bien haut, — n'ont livré à l'étranger les plans de mobilisation et de concentration.

La police est sur les traces d'une de ces associations d'aventuriers et de gens sans aveu comme il en existera toujours; la magistrature fera son devoir, tout son devoir, et les coupables seront punis, personne n'en saurait douter en voyant avec quel soin scrupuleux l'enquête est conduite.

L'apaisement commence maintenant à se faire dans les esprits; la campagne de fausses nouvelles devient moins intense. La plus lourde responsabilité incombera certainement à cette presse intransigeante qui semble avoir érigé le scandale à la hauteur

48 FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

LES AVENTURES D'un Peau-Rouge

A PARIS

LES FAUVES DES SAVANES DEUXIÈME PARTIE

III

DANS LEQUEL FELITZ OYANDI JOUE UNE PARTIE DÉCISIVE ET LA PERD

— C'est vrai, dit-il, mais qu'importe cela? Jeune homme, souvenez-vous que l'exercice de la médecine est un sacerdoce, surtout dans une contrée comme celle où nous nous trouvons. Cet homme a voulu me tuer, dites-vous, soit, moi je le guérirai; nous nous vengerons chacun à notre manière.

— Mais si plus tard cet homme sauvé par vous...

— Tente de nouveau un assassinat contre moi? interrompit tristement le docteur, eh bien! il le tentera, et ma conviction intime est que, dès qu'il se sentira guéri, il reprendra toute sa haine. Je le connais depuis longtemps; je sais ce dont il est capable; depuis quinze ans nous sommes ennemis; c'est une longue haine! Plusieurs fois il a attenté à ma vie, chaque fois nos rôles ont été les

mêmes. Que voulez-vous, ajouta-t-il avec un sourire douloureux, on se venge comme on peut. Ne le trouvez-vous donc pas assez puni?

— Non, dit nettement le jeune homme. Nous autres, Indiens, quand un serpent nous pique ou essaie de nous piquer, nous lui écrasons la tête sous notre talon; ménager son ennemi, c'est l'engager à recommencer.

— Peut-être. Mais le temps presse, ne le perdons pas davantage. Laframboise et vous, jeune homme, étendez cet homme sur la table et maintenez-le solidement tandis que je l'opérerai. Heureusement il est évanoui et n'a pas conscience de ce qui va se passer.

Tout en parlant ainsi, le chasseur avait ouvert sa valise, dont il avait retiré une trousse d'un grand prix, dont tous les instruments étaient d'argent et de l'acier le plus fin.

Le chasseur étala ses instruments sur la table, puis il revint au blessé, que les deux hommes avaient déshabillé.

Le chasseur commença par examiner de nouveau les blessures.

Il les lava et les pansa avec le plus grand soin, ce qui fut assez long, car les blessures étaient nombreuses.

Le blessé n'avait pas donné signe de vie; mais cette défaillance, loin d'inquiéter le chasseur, semblait au contraire lui causer une certaine satisfaction.

Sur ces entrefaites, le jour s'était levé tout à fait. Les volets avaient été ouverts, et un énorme feu allumé dans la cheminée.

— Y sommes-nous? demanda le chasseur.

— Oui, répondit d'une seule voix don Pan-

cho et le Canadien.

— Et moi, ne pourrai-je pas vous être utile? dit l'acadien; j'ai une certaine habitude des blessures.

— Vous me servirez d'aide, dit le chasseur avec un sourire.

— Merci, répondit doucement don Cristoval.

Au moment où l'opération allait commencer, un galop de cheval se fit entendre au dehors.

— Qu'est cela? grommela l'hôtelier.

— Nous allons le savoir bientôt, répondit le chasseur avec indifférence.

Quelques minutes s'écoulèrent, au bout desquelles la porte s'ouvrit, et un homme parut.

Cet homme était Main-de-Fer.

— Oh! oh! dit-il, il y a du nouveau ici.

— Oui, un peu, répondit Cœur-Sombre.

Main-de-Fer s'approcha.

— Felitz Oyandi! s'écria-t-il. Bon, le misérable aura voulu te jouer quelque tour?

— Il a essayé de m'assassiner pendant mon sommeil. Ce sont les molosses de Laframboise qui m'ont sauvé.

— Braves bêtes! s'écria-t-il en les caressant, pourvu qu'elles ne deviennent pas enrégées d'avoir mordu ce sinistre coquin, ajouta-t-il avec un gros rire. Que diable! il devrait y prendre garde, ce cher ami; il n'est pas heureux dans ses tentatives contre toi.

— Que veux-tu, il espère qu'un jour le diable le protégera.

— Qu'il n'y compte pas, le diable n'a plus de ménagements à garder envers lui. Et toi, comme toujours, tu vas le sauver?

— N'est-ce pas mon devoir?

— Hum! il y aurait bien des choses à répondre à cela; après tout, ça te regarde; il me semble que cette fois il ne s'en tirera pas aussi facilement que les autres.

— Non, malheureusement pour lui; je vais l'amputer d'un bras.

— Le droit?

— Non, l'autre, le gauche.

— Tant pis, j'aimerais mieux le droit, répondit Main-de-Fer d'un air goguenard. Moi, à ta place, pendant que j'y serais je couperais les deux, ce serait autant de fait pour plus tard.

— Peux-tu plaisanter ainsi dans l'état où se trouve le pauvre diable!

— Allons donc! supposez-tu par hasard que je vais m'attendrir sur le compte de ce misérable assassin? Car! il faudrait que j'eusse de la pitié de reste! Je te laisse agir avec lui à ta guise, c'est bien le moins que je parle à la mienne.

Et il alla, d'un air bourru et en tordant entre ses doigts une fine cigarette, s'asseoir auprès de la cheminée.

Cœur-Sombre le suivit un instant du regard, avec une expression singulière; il hochait la tête à deux ou trois reprises, puis il se remit activement aux préparatifs de l'opération qu'il voulait faire subir au blessé.

Cependant celui-ci, soulagé sans doute par les soins qu'on lui avait donnés et par le pansement de ses blessures, avait, depuis quelques instants, fait plusieurs légers mouvements, ses paupières battaient comme pour s'ouvrir.

— Ces pronostics semblaient indiquer qu'il ne tarderait pas à reprendre connaissance.

Le chasseur, après l'avoir attentivement exa-

d'un devoir professionnel, qui accepte sans contrôle et comme vraies toutes les communications qui lui parviennent même lorsqu'il peut en résulter pour des citoyens honorables un discrédit immérité ; qui les insère sans se préoccuper des conséquences, et qui finit par jeter le trouble dans la conscience même des honnêtes gens. Mais qu'importe à M. de Rochefort-Luçay, pourvu que son journal soit crié dans les rues et que beaucoup d'exemplaires soient vendus ? On ose dire qu'on s'adresse « aux bons français et aux bons patriotes » comme si c'était un procédé loyal et français d'employer la haine, la calomnie et la diffamation !

Nous ne craignons pas de le dire, ces gens-là font plus de mal à la République que ses irréconciliables adversaires. Quand on s'abaisse, pour satisfaire des vengeances personnelles, jusqu'à accuser le gouvernement et la justice elle-même de ne pas chercher la vérité, on commet un crime de lèse-patrie. Et pourtant, ce sont ceux-là qui parlent aujourd'hui de revanche et qui prétendent monopoliser le patriotisme ! N'est-ce pas eux qui, alors que le sol national France cette suprême humiliation de la guerre civile après la guerre étrangère ? N'est-ce pas encore eux qui, à cette heure, ajoutent un nouveau scandale à celui qui préoccupe l'opinion publique ?

Le vieux bon sens saura discerner la vérité au milieu de ce tissu de mensonges et de fausses nouvelles ; il ne se laissera point égarer, et à l'heure qu'il est, l'apaisement se fait dans les esprits.

Sans doute, au premier moment, tout le monde a eu un pénible serrement de cœur ; puis on a demandé justice et répression. On sait maintenant que la justice suivra son cours ; et à cette heure d'angoisse trop légitime, succède une heure de confiance.

L'honneur de l'armée comme l'honneur de la France sont au-dessus d'un incident de cette pénible épreuve singulièrement grossie par tant de misérables calomnies.

★★

INFORMATIONS

M. Duclerc mandé à l'Élysée. — M. Duclerc, sénateur inamovible, qui était en villégiature dans sa propriété de Jupiter (Basses-Pyrénées), vient d'être mandé à Paris par le président de la République ; M. Duclerc est attendu aujourd'hui à l'Élysée.

Le cabinet Rouvier paraît devoir être renversé à bref délai, et remplacé par le cabinet Freycinet.

Le général Boulanger s'attendait à pré-

miné pendant quelques instants, choisit un mince flacon dans sa pharmacie portative, le déboucha, versa sur du coton quelques gouttes de la liqueur qu'il contenait, puis, soulevant légèrement la tête du blessé, il approcha le coton imbibé de ses narines, et le lui fit respirer.

Aussitôt, les paupières presque entr'ouvertes se refermèrent.

Le blessé dormait.

— A l'œuvre ! maintenant, dit le chasseur ; maintenez seulement le corps, il ne bougera pas pendant l'opération, dont il ne s'apercevra même point.

— Pardieu ! je ne serais pas fâché d'assister à ce miracle, s'écria Main-de-Fer.

— A ton aise, mon ami, regarde.

Le chasseur se leva et s'approcha de la table. L'opération fut faite avec une grande habileté et fort rapidement par Cœur-Sombre, qui semblait posséder une longue expérience.

Ainsi qu'il l'avait annoncé, pendant tout le temps que dura l'opération, le patient ne fit pas le plus léger mouvement.

Il ne poussa pas un soupir, même au moment le plus douloureux, c'est-à-dire lorsque l'opérateur scia l'os un peu au-dessus du coude.

Tous les assistants étaient émerveillés de l'adresse et de la sûreté de main du docteur improvisé ; il était impossible de mieux opérer.

Le patient, toujours immobile et profondément endormi, fut pansé, et, sur l'ordre du chasseur, emporté par Laframboise et don Pancho dans une chambre particulière, où il fut couché.

— Et dire que tu ne seras peut-être payé de cette magnifique opération que par un coup de

sider la commission de classement des officiers, nonobstant les arrêts. Le ministre a nommé président le général Broye.

Le bruit court que M. Gragnon va abandonner la préfecture de police, à la suite d'un conflit avec le parquet.

— On annonce que le général Caffarel sera mis en liberté demain.

Rien de nouveau au sujet du général d'Andlau.

— Le *Matin* affirme que M. Grévy a refusé de signer le décret de mise en réforme du général Caffarel.

Mouvement préfectoral. — M. Boufflet, préfet du Finistère, est nommé secrétaire général de la préfecture de la Seine, en remplacement de M. Favalelli, nommé directeur du personnel du ministère des finances ; M. Berniquet, préfet du Cher est nommé préfet du Finistère ; M. Duclaud, préfet du Gers est nommé préfet du Cher ; M. Boudet, secrétaire-général de la Haute-Garonne, est nommé préfet du Gers.

Nouvelles histoires Wilsonniennes. — Le *Paris* continue ses révélations sur les tripotages de Wilson.

MM. Dreyfus, les banquiers concessionnaires du guano, eurent deux procès en 1879 et en 1885. L'enregistrement du premier jugement ayant été mal perçu l'administration réclama le droit exigible de 75,000 fr.

M. Wilson étoit sous-secrétaire d'Etat aux finances, et comme M. Grévy avait touché 200,000 faire, son gendre s'empressa d'arrêter les demandes de l'administration et écrivit ces mots : « Pas de suite, » sur le dossier.

Lors du second procès, l'administration réclama 75,000 fr. de droits ; on les versa, mais MM. Dreyfus réclamèrent le remboursement.

M. Wilson écrivit de nombreuses lettres en leur faveur à M. Sadi-Carnot, celui-ci refusa obstinément ; M. Grévy lui-même intervint ; M. Sadi-Carnot persista à refuser. Il fut bientôt brisé et remplacé par M. Dauphin.

Celui-ci fut très sollicité par M. Wilson en faveur des Dreyfus.

Enfin, il y a six mois, le 21 avril, le ministre des finances Dauphin, manda le directeur des régies, M. Bredif, dans son cabinet. Celui-ci déclara que la loi s'opposait au remboursement. Le ministre ordonna alors la restitution.

— Soit, reprit M. Bredif, mais j'indiquerais que c'est sur l'ordre personnel du ministre.

— Cela m'est égal, dit M. Dauphin.

— M. Bredif, qui étoit présent, dit que M. Bernard Faure jeta feu et flammes, mais Wilson étoit là, et M. Dauphin persista.

— On rendit les 75,000 fr.

La commission n'osa pas protester publiquement. C'est donc, dit le *Paris*, 450,000 fr., que M. Wilson a pris dans le Trésor, pour les donner à Dreyfus.

M. Laurent termine ainsi :

« Nous nous figurons que nous vivons en République, sous la présidence de M. Jules-Grévy ? Erreur !

» L'Élysée n'est plus qu'une agence interlope, dirigée par un homme d'affaires hardi, sans scrupule et sans frein. Tout y est payable au comptant.

» Maintenant, c'est fini : il faut réaliser ; la France en a assez. »

Le *Petit Journal* publie l'article suivant :

« Jusqu'ici, il étoit admissible que M. Grévy

poignard dans le cœur, dit Main-de-Fer avec un sourire railleur.

— C'est le seul paiement que je puisse attendre de ce drôle ; mais qu'importe, j'ai fait mon devoir, dit philosophiquement Cœur-Sombre, tout en se lavant les mains. Eh bien ? ajouta-t-il en s'adressant au Canadien qui rentrait en ce moment.

— Il dort comme un opossum, répondit celui-ci.

— Très bien ; il est bon qu'il dorme ainsi une heure ou deux. Avant de partir, je vous donnerai de quoi l'éveiller.

— Est-ce que vous me le laissez ici ?

— Que voulez-vous que j'en fasse ? J'avais d'abord l'intention de le conduire soit à Tubac, soit à Paso del Norte, et de le livrer aux autorités françaises. Mais maintenant, dans l'état où il est, ce seroit de la barbarie. Il a été rudement châtié ; mieux vaut lui laisser cette chance de salut. Gardez-le ici, Laframboise ; vous avez assez de connaissance en médecine pour le soigner et le remettre sur ses jambes. D'ailleurs, il ne manque pas d'argent, et il vous payera ce que vous lui demanderez.

— Mais quand il sera guéri ?

— Eh bien, quand il sera guéri ?

— Oui, que ferai-je de lui ?

— Rien du tout ; vous le laisserez aller où il lui plaira. Soyez tranquille, c'est un papillon de nuit, il ne manquera pas les occasions de se brûler à la chandelle.

— Oh ! quant à cela, je m'en moque ; je ne m'intéresse pas à lui le moins du monde.

— Maintenant, servez à déjeuner à mon compagnon et à moi ; nous sommes pressés.

— Dans dix minutes, le déjeuner sera prêt.

ignorât les imprudences de son entourage, les inconvenances de sa maison ; le doute ou le dédain sont désormais invraisemblables. Le public patienterait encore, si M. Wilson, plus soucieux de sa notoriété, que de ses devoirs envers son beau-père, suivait notre conseil ; si franchement et fermement il abandonnait sa conduite et son sort aux tribunaux.

» Mais puisque la campagne de divulgation entamée par l'ensemble de la presse menace d'avorter, faute de sanction naturelle, nous ne saurions nous dispenser d'en réclamer une ; quoique inférieure aux exigences de l'opinion, elle est indispensable. C'est de M. Grévy lui-même que nous l'attendons.

» La législation en vigueur n'a pas prévu le cas anormal dont nous sommes forcés de nous occuper ; mais le remède est à la disposition de celui qui a fait le mal. On ne comprendrait plus son insouciance, qui passerait pour une protection inqualifiable.

» Il importe que M. Wilson soit empêché d'abriter, dans un palais national, avec ses archives et ses bureaux, des pratiques périlleuses pour la bonne renommée du gouvernement républicain ; il importe d'en finir avec une solidarité qui autorise toutes les suppositions, qui justifie toutes les attaques. C'est sans doute un exemple douloureux à donner pour un vieillard respecté, condamné à une séparation nécessaire ; il faut choisir entre la famille et l'Etat, entre les affections intimes et une mission qui ne comporte ni transactions, ni indulgences.

M. Wilson, redevenu personnage privé. Au moins, il ne compromettra que lui-même. Au moins ses légèretés, ses manœuvres, ses interventions équivoques dans les travaux du chef de l'Etat, n'auront plus la même portée et le même danger.

Wilson. — Certains journaux assurent que M. Wilson a fabriqué la lettre Joubert, pour se donner les gants d'une calomnie démasquée. En effet, si la lettre est fabriquée, l'histoire du chèque sera fautive aussi et on pourra se prétendre calomnié.

M. Rochefort a remis au juge d'instruction la lettre de M. Joubert.

Le *Petit Journal* annonce que M^{lle} Boulanger, fille aînée du commandant du 13^e corps, se retirera au couvent des Carmélites, le 25 de ce mois.

Tentative d'assassinat. — Mardi, une tentative d'assassinat a été commise contre M. Roulin, procureur de la République à Dinan, dans son parquet, par un nommé Viel, récemment condamné à la prison pour violences contre le greffier du Tribunal.

Viel a frappé M. Roulin à la tempe, il a avoué qu'il avait agi par vengeance.

Le Kronprinz. — Les nouvelles relatives à la santé du prince impérial d'Allemagne sont de plus en plus alarmantes. On agit maintenant la question d'isoler complètement le malade pour le mettre dans l'impossibilité de parler aux membres de sa famille qui l'entourent.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Marine. — Notre compatriote M. Ilbert (de Cahors) médecin de marine de 2^e classe,

Que ferai-je de toutes ces armes ?

— Ce qu'il vous plaira. Je vous les donne. Je vous autorise à dire, si l'on vous interroge, que je les ai brisées et brûlées.

— Merci, Cœur-Sombre, je les garderai soigneusement ; on ne sait pas ce qui peut arriver.

— Peut-être aurez-vous raison. Hâtez le déjeuner.

— J'y vais.

Et il sortit.

— Ainsi, vous partez, seigneur Cœur-Sombre ? dit alors don Cristoval.

— Vous le voyez, seigneur. Une affaire importante m'oblige à quitter cette auberge au plus vite.

— Serait-il indiscret de vous demander dans quelle direction vous comptez vous diriger ?

— Nullement, senor, d'autant plus que je me proposais de vous offrir mon escorte et celle de mon compagnon pendant une partie de votre voyage. Je me dirige vers la frontière mexicaine, du côté de l'Arizona.

— Je ne sais véritablement, senor, comment je m'acquitterai jamais envers vous, après le service immense que vous avez rendu à ma famille et à moi, et celui que vous allez nous rendre encore. Avec une femme et un enfant, j'ignore vraiment comment j'aurais fait, seul au milieu de ce désert.

— Bon ! ne parlons pas de cela, don Cristoval. Je vous rends service aujourd'hui, demain ce sera votre tour de m'obliger ; une bonne action porte avec soi sa récompense. Il faut bien que de temps en temps il se rencontre d'honnêtes gens au désert, fit-il en riant, sans cela il serait inhabitable. Serrons-nous la main, soyons amis.

— Oh ! de grand cœur, interrompirent le père

vient d'être désigné pour servir en cette qualité au 1^{er} régiment d'infanterie de marine en garnison à Cherbourg.

— Notre compatriote M. de Marquessac, enseigne de vaisseau, va s'embarquer sur le transport le *Magellan* qui entrera en armement à Brest le 1^{er} novembre prochain.

Notre compatriote M. Piale d'Astrex, lieutenant au 11^e d'infanterie, est désigné pour occuper l'emploi de professeur adjoint de littérature et d'art militaire à l'École militaire d'infanterie, en remplacement de M. Carlet, admis à l'École supérieure de guerre.

Manufactures de l'Etat. — M. Puel, vérificateur de culture de 4^e classe est élevé sur place à la 3^e classe.

M. Emile Clary, commis de culture de 7^e classe, en résidence à Cahors, est élevé sur place à la 6^e classe.

M. Planchon, commis de culture de 6^e classe, est élevé à la 5^e.

M. Deviers, commis de culture de 9^e classe, est élevé à la 5^e.

M. Brogalières, commis de culture de 6^e classe est élevé à la 5^e.

Elèves du gouvernement. — Par décret du 30 septembre dernier, les jeunes gens de notre département dont les noms suivent, ont été nommés élèves du gouvernement :

MM. Brogalières (Gabriel-Joseph-Edmond), né le 22 octobre 1873 à Floressac. Le père conservateur des hypothèques en retraite ; 5 enfants. — 3/4 de bourse à Cahors.

Fillo (Jules-Jean-Pierre), né le 11 janvier 1876 à Figeac. Le père, commis principal des contributions indirectes ; 17 ans de services, 1 enfant. — Externat à Toulouse.

Lhoste (Jules-Alphonse), né le 17 octobre 1874 à Maurs (Cantal). Le père, négociant, ancien militaire ; 1 blessure, 1 enfant. — 1/2 bourse à Cahors.

Masson (Joseph), né le 7 juillet 1874 à Grammat. Le père maréchal-des-logis de gendarmerie, décédé ; 20 ans de service, 1 enfant. — Bourse entière à Cahors.

Péridé (Gustave-Pierre), né le 5 avril 1876 à Cahors. Le père, ouvrier typographe ; 4 enfants. — Externat à Cahors.

Couloujou (Pierre-Louis-Eugène), né le 15 mars 1876 à Salviac. Le père, receveur de l'enregistrement ; 15 ans de services, 4 enfants. 1/2 bourse à St-Nazaire.

Examens du brevet supérieur. — Voici la liste des aspirantes reçues aux examens du brevet supérieur :

Mlle Michel (Mathilde) ;

M^{lle} Sauzel, née Pons.

Examens du brevet élémentaire. — 15 candidats s'étaient présentés ; 3 ont été déclarés admissibles aux épreuves orales et 2 définitivement reçus, ce sont : MM. Caunésil et Lamothe.

Préfecture du Lot. — Les heures de bureau de la Préfecture sont modifiées ainsi qu'il suit :
Matin de 8 heures et demie à midi.

et le fit s'avec élan en lui tendant la main.

— A la bonne heure ! me voilà payé, dit-il gaiement en leur pressant les mains. Voici notre ami Laframboise qui apporte le déjeuner ; la senora et sa charmante fille le suivent. Mettons-nous à table afin de partir au plus vite ; nous avons une longue traite à faire.

Dona Mercédès de Cardenas, la charmante enfant, se jeta joyeusement dans les bras du chasseur, en le remerciant avec une effusion touchante. Sa mère, dona Luisa de Cardenas, adressa, elle aussi, de chaleureux remerciements au Cœur-Sombre, puis on se mit à table.

— Aviez-vous des chevaux ? demanda le chasseur.

— Nous en avons trois, répondit don Cristoval.

— Ils sont à l'écurie, dit le Canadien, avec celui du Mayor, qui est une bête magnifique, et celui du senor Calaveras.

— Donnez la provende aux trois chevaux, ainsi qu'à celui du Mayor et aux nôtres.

Au moment de partir, Cœur-Sombre se chargea de payer pour tous.

— Je vous laisse faire, dit don Cristoval avec un rire un peu forcé ; les bandits ne m'ont pas laissé un ochavo ; nous réglerons plus tard.

— Que cela ne vous inquiète pas, caballero. Labramboise, mon ami, ajouta-t-il en s'adressant au Canadien, voici deux onces d'or, est-ce assez ?

— Plaisantez-vous, Cœur-Sombre ? répondit l'hôtelier ; vous ne me devez rien, c'est moi, au contraire, qui suis votre débiteur.

GUSTAVE AIMARD. (A suivre).

Soir de 1 heure et demi à 4 heures.
Celle décision a eu son effet depuis le 15 octobre courant.

Les ordres d'appel. — Avis aux jeunes soldats de la classe de 1886 et aux rappelés des classes de 1884 et 1885. Les ordres d'appel sont remis à MM. les commandants de brigade de gendarmerie chargés de les faire remettre aux intéressés. Les jeunes soldats qui désirent savoir promptement par quel régiment d'affectation, n'ont qu'à se présenter immédiatement à la gendarmerie pour retirer leur ordre d'appel. Il ne sera donné suite à aucune demande de changement d'affectation.

Reentrée des tribunaux. — La rentrée des Cours et Tribunaux a eu lieu dans toute la France lundi, 17 octobre. Le service d'hiver a commencé, les audiences auront lieu à midi.

La quatrième session ordinaire des conseils municipaux pour l'année 1887, s'ouvrira dans toutes les communes du département le 6 novembre et sera close le 20 du même mois.

Création de nouvelles foires. — De nouvelles foires viennent d'être créées à Laramière et à Puybron.

La première de ces communes aura une nouvelle foire, qui se tiendra le 27 décembre de chaque année; en outre, la foire actuelle, du 2 octobre est reportée au 23 septembre.

La commune de Puybron a été autorisée à établir six nouvelles foires qui se tiendront au chef-lieu de la commune, les 10 janvier, 10 février, 10 mars, 27 août, 27 septembre et 27 octobre de chaque année et à tenir un marché le mardi de chaque semaine.

La commune de Caillac a été autorisée à tenir désormais, les 8 janvier, 8 mars, 8 avril, 8 juin et 8 octobre de chaque année, les foires précédemment fixées aux 7 janvier, 7 mars, 7 avril, 7 mai, 7 septembre et 10 décembre.

Arrestation. — La police de Cahors a procédé, ce matin, à l'arrestation d'un vagabond nommé Louis Teyssandier, âgé de 24 ans, originaire de Bordeaux.

Feu de cheminée. — Dimanche, vers cinq heures et demie, un feu de cheminée éclatait au n° 1 de la rue Fénelon, chez M. Goiraud, pâtissier. De prompts secours ont éteint ce commencement d'incendie. Les dégâts ont été insignifiants.

Marché-foire. — Le marché-foire du 15 octobre n'a donné lieu qu'à peu de transactions.

Le prix moyen du blé vendu à la halle était de 17 fr. 50 l'hectolitre.
Le maïs valait 10 fr. 50.

Tirage d'Obligations

Hier matin il a été procédé, au Palais de l'Industrie, au 74^e tirage des obligations à rembourser pour l'amortissement de l'emprunt traité en 1869 par la Ville de Paris.

Le N° 353, 215 gagne 200,000 fr. — 266,290, 10,000 fr. — 199,931, 10,000 fr. — 191,682, 10,000 fr. — 193,345, 10,000 fr. — 215,790, 4,000 fr. — 216,829, 1,000 fr. — 731,855, 1,000 fr. — 690,557, 1,000 fr. — 87,670, 1,000 fr. — 335,102, 1,000 fr. — 192,883, 1,000 fr. — 426,772, 1,000 fr. — 153,957, 1,000 fr. — 44,600, fr. — Soit, au total, 2,50,000 fr.

Varaire

Tentative d'empoisonnement. — Vendredi matin, le sieur Jean Vinel, propriétaire à Varaire, vivant seul, occupait le nommé Jean Toubignes, à la journée. Vinel, ayant préparé deux plats de soupe, sortit de la maison. Quand il rentra, au bout d'un moment, le domestique avait mangé sa part et était parti. Vinel voulut manger la sienne et s'aperçut qu'elle était empoisonnée par des allouettes. Il alla faire sa déposition et une enquête a été ouverte.

Concorès. — *Ecrasée par une charrette.* — Un épouvantable accident vient d'avoir lieu sur la route de Gourdon à Concorès. Les époux X... revenaient en voiture de la foire de Gourdon. Au moment où ils passaient, pour la dépasser, à côté d'une grosse charrette pesamment chargée, une grosse pierre fit renverser leur voiture et la femme X... tomba si malheureusement que les roues de la charrette lui passèrent sur le corps.

La victime de cet affreux accident, littéralement écrasée, expira quelques minutes après.

Le tatouage dans l'armée. — Une curieuse invention a été faite ces jours der-

niers à l'Académie de médecine de Paris.

Un médecin militaire propose d'utiliser le tatouage dans l'armée pour servir en cas de guerre.

On sait, dit-il, que la perte de sang est la principale cause de mort des blessés sur les champs de bataille. Or, pour arrêter les hémorragies, il faut le secours médical immédiat; la compression de l'artère. Mais où est l'artère? Il importe d'être anatomiste pour le savoir. Ainsi en tatouant le trajet des gros troncs artériels, on indiquerait nettement le point où se doit comprimer chaque artère.

Telle est l'idée que nous laissons aux hommes compétents le soin d'apprécier.

Un de nos amis qui lisait ce matin cette note dans nos bureaux, prétendait qu'on ferait bien, puisqu'on parle de tatouage, de tracer de cette façon sur le bras de tous nos soldats le numéro matricole, celui de la classe, et celui du corps, de telle façon qu'en cas de mort à la guerre, il ne puisse pas y avoir confusion.

D'après notre interlocuteur, le système aurait un autre avantage, celui d'empêcher les substitutions de nom opérées par les récidivistes et les vagabonds.

Notre ami oubliait que d'un autre côté le système aurait de bien graves inconvénients, notamment en pays étrangers où les plus honnêtes voyageurs pourraient être pris pour des espions militaires.

Pour notre part nous croyons que le tatouage quel qu'il soit, n'entrera pas dans la voie de généralisation qu'on nous indique.

Conseil aux ménagères. — Dans cette saison les œufs se vendent très cher; 1 fr. la douzaine. A ce prix donne-t-on au moins des œufs frais?

Non, car les paysannes ne se font pas scrupule de vendre maintenant des œufs pondus en août, et même en juillet.

Voici un moyen bien simple de reconnaître si les œufs que l'on achète sont frais. Il a été employé avec plein de succès par une ménagère du faubourg Lacapelle.

Ayez un seau d'eau: Plongez y les œufs, s'ils sont frais, ils feront le plongeon; s'ils sont couvés, ils nageront.

C'est un moyen infallible.

Choses utiles. — *Moyen de débarrasser les pommiers des pucerons.* — Semez aux pieds du pommier la capucine commune; elle fera fuir le puceron lanigère. Le long de vos treilles, entre vos ceps, cultivez donc la tomate, qui a le pouvoir d'écartier la guêpe.

Vos pêcheurs se trouveraient à merveille dans le voisinage de l'oignon, du poireau, de l'ail, plantez les pulpes odoriférantes de ces asphodèles, devant les spaliers de pêcheurs, que vous débarrassez ainsi du puceron et de la cloque.

VITICULTURE

Vins. — Les derniers renseignements sur la récolte de 1887 dans le Midi et plus particulièrement dans l'Aude et le Roussillon annoncent que la quantité serait en général d'un tiers plus faible qu'en 1886. Qualité bonne partout et supérieure sur beaucoup de points; quant aux prix déjà pratiqués, ils sembleraient indiquer une baisse de 20 0/0 sur les prix de début de 1886.

Voici d'après nos correspondances les prix probables pour la campagne qui commence:

Narbonnais, basses Corbières, vins moyens de 9 à 11° de 28 à 35; hautes Corbières, de 32 à 37 fr. l'hectolitre. Petits vins du Carcassonnais, à 9° 7 de 20 à 25 fr.; Minervois 25 à 35 fr. l'hectolitre. Roussillon 1^{er} choix 13° probablement, vin bien rassis, de 50 à 55 fr. la charge; choix 12 à 13°, 45 à 50 fr. la charge.

A Béziers il s'est traité quelques affaires cette semaine; les caves d'une certaine importance soit par le commerce du dehors, soit par le commerce local, on a payé durant cette semaine de 17 à 26 fr. l'hectolitre, avec des degrés correspondants de 7 1/2 à 9 1/2.

Les vins exotiques continuent à arriver à Cette, mais les qualités reçues jusqu'à ce jour ne répondent pas aux espérances. Les qualités supérieures d'Espagne n'ont pas encore paru et sont attendues avec impatience.

Dans les vignobles rouges de la Gironde les écoulements sont à peu près terminés, notamment dans le Médoc, et bien que les vins ne soient pas parfaitement dégustables, on a pu se rendre compte déjà que la récolte de 1887 sera probablement classée en bonne année dans les contrées où on a su par des soins préventifs éviter les ravages du mildew.

Les affaires traitées au vignoble ont été relativement assez actives pendant la semaine écoulée;

ce sont les vins de 1887 qui ont été le plus demandés.

Dans les vignobles voisins de la Gironde, la cueillette est à peu près terminée et beaucoup de décuaisons de vins rouges ont été faites. On est maintenant certain d'avoir une excellente qualité, mais il y aura eu, sur beaucoup de points, beaucoup de déception quant à la quantité.

Dans la Dordogne, les cours ne sont pas encore établis et tout porte à croire qu'ils seront aussi réguliers que les qualités. On paie 1^{re} qualité 550 à 600, 2^e qualité de 500 à 550, ordinaires 370 à 400.

Les vendanges sont terminées dans le pays Nantais avec une quantité bien peu satisfaisante. La qualité sera bonne. Les prix se raisonnent de 120 à 125 et 130 fr. suivant les crus et les qualités récoltées dans le vignoble, où sont portés les achats.

Dans les régions maconnaises la cueillette est terminée. On paraît bien mal partagé; à part la côte chalonnaise qui a été assez belle pour l'année, le surplus se réduit à peu de chose; dans l'ensemble des vignobles du département on ne peut évaluer la récolte qu'au cinquième d'une année ordinaire. Quant à la qualité, elle sera très inégale.

Théâtre. — Nous apprenons que notre municipalité est en ce moment en pourpals avec M. E. Gauthier, directeur du grand théâtre des Nouveautés, de Toulouse. Si, comme il y a tout lieu de l'espérer, ces pourpals aboutissent, M. Gauthier viendra donner tous les samedis, une représentation sur notre scène.

Etude de M^e Jules BILLIÈRES, avoué licencié à Cahors, rue Ste-Claire, n° 52, près le Palais de Justice

EXTRAIT

D'UN

Jugement de séparation de biens

Suivant jugement rendu par le tribunal civil de Cahors, le dix-neuf octobre courant, enregistré, la dame Marie Delfau, sans profession, épouse du sieur Jean-Baptiste Delfau, cultivateur, avec lequel elle est domiciliée au lieu des Coudoulous commune de St-Cirq-Lapopie, pourvue de l'assistance judiciaire suivant décision du bureau de Cahors, en date du vingt-un juillet dernier. Ayant M^e Jules Billières pour son avoué,

A été séparée, quant aux biens seulement, d'avec ledit Jean-Baptiste Delfau, son mari.

Pour extrait certifié sincère et conforme, par l'avoué poursuivant soussigné.

Cahors, le vingt octobre mil huit cent quatre-vingt-sept.

L'avoué poursuivant,

Signé: Jules BILLIÈRES.

ATLAS MANUEL DE BOTANIQUE

Illustrations des familles et des genres de plantes phanérogames et cryptogames avec le texte en regard. — Par J. Deniker, dessins par Riocreux, Cusin, Nicolet, Chervier, Chediac, etc. — 200 planches in-4, comprenant 3300 figures; 50 livraisons à 50 centimes ou 5 séries à 5 francs. — Prix de souscription jusqu'au 30 juin; 20 francs. Passé ce délai, le prix sera augmenté. — Les *Merveilles de la Nature* de Brehm se sont limitées jusqu'à présent à l'Homme et aux animaux. — Il nous a paru utile de publier, comme une suite et un complément naturel, dans le même format, un *Atlas manuel de botanique*, qui place sous les yeux du lecteur la description et la représentation des caractères des principales familles et des principaux genres. — Les notions d'organographie végétale et de géographie botanique sont résumées de façon à faire connaître l'état actuel de la science; les applications si nombreuses à l'agriculture, à l'horticulture, aux arts et à l'industrie, à la médecine et à la pharmacie, sont indiquées. — Cet *Atlas manuel de botanique* est destiné à développer le goût de cette science aimable et à devenir le *vade-mecum* des botanistes, soit que, ayant en vue la science pure, ils la cultivent pour les charmes qu'elle leur procure, soit que, tournant leurs recherches vers la pratique, ils s'occupent de la botanique comme science appliquée. Envoi d'une livraison spécimen contre 50 centimes en timbres-poste. Librairie J.-B. Baillière et fils, 49, rue Hautefeuille.

Nous ne saurions trop appeler l'attention de nos lecteurs sur le système de crédit offert par la librairie Albel Pilon (A. Le Vasseur, successeur). Cette administration, dont nous publions souvent des annonces, compte aujourd'hui plus de quatre cent mille souscripteurs, et son importance prend de jour en jour des développements plus considérables.

Ce succès n'a pas lieu de nous étonner; le crédit accordé présente, en effet, des avantages qui permettent à toute personne de posséder les plus grands ouvrages scientifiques, littéraires, historiques, géographiques, etc., sans débours apparent (cinq francs par mois par chaque centaine de francs d'achat). Nous avons en main le Catalogue général de cette Maison, le plus complet de ceux qui existent en librairie; nos lecteurs peuvent se le procurer en en faisant directement la demande, rue de Fleurus, 33 Paris.

LA POUPEE MODELE

Journal des petites filles

PARIS: 7 FRANCS PAR AN. — DÉPARTEMENTS: 9 FRANCS.

La *Poupée modèle*, dirigée avec la moralité dont nous avons fait preuve dans le *Journal des Demoiselles*, est entrée dans sa vingt-deuxième année.

L'éducation de la petite fille par la *Poupée*, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles: pour un prix des plus modiques la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes, instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

En dehors des petits ouvrages et Patrons pour poupée que contient chaque numéro, la *Poupée modèle* envoie également un joujou aisé à construire: Figurines à découper et à habiller, — Cartonnages instructifs, — Musique, — Gravures de Modes d'enfants, — Décors de théâtre, petits Acteurs, — Surprises de toutes sortes, etc., etc.

On s'abonne en envoyant, 43, rue Vivienne, un Mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, Directeur du Journal.

Journal des demoiselles

Plus de cinquante années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du *Journal des demoiselles*, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque. Former des filles, des sœurs, des épouses et des mères dévouées; leur inspirer l'amour de Dieu, de la famille et de leurs devoirs; leur enseigner à faire, — riches ou pauvres, — le bonheur de leur maison; orner leur esprit; développer leur intelligence, tout en les initiant aux travaux, à l'économie, aux soins du ménage; tel est le but que s'est proposé le *Journal des demoiselles*. A un mérite littéraire unanimement apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles; œuvres d'art, gravures de modes, imitations de peintures, modèles de travaux en tous genres, tapisseries, patrons, broderies, ameublements, musique.

PARIS, 10 FR. — DÉPARTEMENTS, 12 FR.

On s'abonne en envoyant au bureau du Journal, 43, rue Vivienne, un Mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, directeur.

BOURSE. — Cours du 19 octobre.

| | |
|-----------------------------|--------|
| 3 0/0 | 84 90 |
| 3 0/0 amortissable (ancien) | 00 00 |
| 3 0/0 id. 1884 | 84 70 |
| 4 1/2 0/0 ancien | 102 40 |
| 4 1/2 0/0 1883 | 109 90 |

Dernier cours du 19 octobre.

| | |
|---|----------|
| Actions Orléans | 1,305 00 |
| Actions Lyon | 1,265 00 |
| Obligations Orléans 3 0/0 | 397 05 |
| Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884) | 293 74 |
| Obligations Lombardes (jouissance | 000 00 |
| Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884) | 350 00 |

N'allez pas à Paris sans visiter le **Louvre Dentaire**, rue du Pont-Neuf, 15, et rue de la Monnaie, 16. Patroné par les premières célébrités médicales. — Extraction des dents sans douleur et sans endormir. — Aurifications, Dentiers, etc. — Le plus bel établissement de Paris et le moins cher.

CIE TRANSATLANTIQUE

Capital social: 40 millions, 6, r. Auber, Paris

EMISSION PUBLIQUE, le 25 Octobre, de

300,000 Oblig. de 500f. 3 0/0

Remboursables à 500f. par tirages semestriels

PRIX D'EMISSION: 347.50 (r. Oct. 1887)

On souscrit: soit en espèces, soit en Obligations

anciennes de la Compagnie 5%, qui seront reçues comme

argent au cours de 512 fr. 50.

Les souscriptions-espèces seront effectuées:

En souscrivant, 50 fr.; à la répartition: du 31 oct. au

5 nov., 207 fr. 50; — 00; En souscrivant, 50 fr.;

à la répartition, du 31 oct. au 5 nov., 50 fr. du 10 au

20 nov., 100 fr.; du 2 au 15 janvier 1888, 140 fr. 50.

On peut souscrire directement ou par correspondance:

A la BANQUE TRANSATLANTIQUE, 6, rue Auber; au

CREDIT LYONNAIS, boulevard des Capucines, 19; à la SOCIÉTÉ

GÉNÉRALE, rue de Provence, 54 et 56; à la SOCIÉTÉ DE

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, rue de la Victoire, 72;

à la SOCIÉTÉ DE DÉPÔTS ET COMPTES COURANTS, place de

l'Opéra, 2, et à leurs Succursales, Agences et Succursales.

(Voir pour plus amples détails les Prospectus distribués

par les Etablissements ci-dessus)

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE

est le médicament par excellence, le reconstituant

le plus énergique pour combattre la CHLOROSE,

l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération

du SANG. Il convient à toutes les personnes

d'une constitution languissante ou affaiblies par

le travail; les veilles, les excès ou la maladie.

Chez FERRÉ, ph^{en}, 102, r. Richelieu, PARIS, & Ph^{en}.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT

MENIER

Exiger le véritable nom

A VENDRE

Grande et belle propriété dans le Lot.

Prix: 150,000 francs

S'adresser à M^e Lascazes, notaire à Cahors.

Établissement Hydrothérapique du Docteur Teyssède

CAHORS, Rue de la Chartreuse, CAHORS.

Établissement Hydrothérapique

CHEZ M^{ME} SABATIÉ

CAHORS, 6 - Allées Fénelon, 6 - CAHORS

Bains de toute nature — Hydrothérapie complète chaude et froide. — Etuves. — Chambres pour malades.

Par la sécurité de son installation et sa tenue irréprochable, cet Etablissement entièrement refait à neuf, se recommande tout spécialement aux personnes désireuses du confort et du bien-être.

Toutes les Baignoires sont émaillées.

TARIF :

| | | | |
|---|----------|---|----------|
| Douches de toute sorte, à piston, en jet, en pluie, ascendantes, etc., avec friction, ou massage, ensemble..... | 1 fr. | Bain simple..... | 0 fr. 75 |
| Etuves, avec soins particuliers..... | 2 fr. 50 | Bains médicamenteux..... | 1 fr. 50 |
| Bains de vapeur, Sudation, Fumigation, etc..... | 2 fr. | Bains sulfureux alcalins, de mer artificiels..... | 1 fr. 50 |
| | | Barèges, Vichy, de Pennès, etc. | 1 fr. 50 |

On donne des abonnements à prix réduits pour les douches.

GRAND ENTREPOT
D'EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES
A. COUDERC
67, BOULEVARD GAMBETTA, 67. — CAHORS

ANDABRE, 0 fr. 80. — BALARUC, 1 fr. 25. — BONDONNEAU, 1 fr. 00. — BONNES, 1/4 de litre 0 fr. 75. — BONNES, 1/2 litre 1 fr. 00. — BOURBOULE, (La) 1 fr. 25. — BUSSANG, 0 fr. 90. — CHATEAUFORT, 0 fr. 40. — CHATEL GUYON, Gubler 1 fr. 00. — CONTREXEVILLE, Pavillon 1 fr. 00. — CRANSAC: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — GAZOSTS, 1 fr. 20. — HUNYADI-JANOS, 1 fr. 00. — MIERS: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — ROYALE-HONGROISE, 1 fr. 00. — OREZZA, 1 fr. 25. — POGUES, St-Leger 0 fr. 90. — REINE DU FER, 0 fr. 80. — ST-GALMIER: Noel 0 fr. 40; Badoit 0 fr. 40. — SIERCK, 1 fr. 10. — VICHY: Lardy 0 fr. 70; Larbeaud 0 fr. 60; Célestins 0 fr. 80; G^{de} grille 0 fr. 80; Hôpital 0 fr. 80; VALS: St-Jean 0 fr. 80; Dominique 0 fr. 80; Précieuse 0 fr. 80; Rigolette 0 fr. 80; Amélie 0 fr. 80; La Perle 0 fr. 70; Victoire 0 fr. 70.

Sur demande, toutes les Eaux qui pourraient être demandées; une réduction de 5 pour 100 sera faite pour tout acheteur de 25 bouteilles.

GUÉRISON CERTAINE et RADICALE
DE TOUTES LES Affections de la Peau
DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science



Le traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LENORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISME (1, rue St-Louis, à MELON S.-M.), CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

Histoire Ancienne de l'Orient
LIBRAIRIE CENTRALE DES BEAUX-ARTS, 13, Rue Lafayette, PARIS.

Par François LENORMAND
Continuée par M. Ernest BABELON, attaché au Département des Antiques à la Bibliothèque nationale

Tomme I: Les Origines, les rochers et les Langues.
Tomme II: Histoire de l'Égypte, de l'Égypte sous les Pharaons, les Ptolémées et les Césars.
Tomme III: Histoire de l'Assyrie et de la Chaldée.
Tomme IV: Histoire de l'Assyrie et de la Chaldée.

L'ouvrage formera six volumes gr. in-8, illustrés de plus de mille gravures et cartes en noir et en couleur.

Prix de chaque volume: Broché, 18 fr. — Relié, 24 fr.

LES QUATRE PREMIERS VOLUMES SONT EN VENTE. — L'OUVRAGE SERA COMPLET EN MARS 1887

Payable CINQ francs par mois

L'ouvrage spécimen gratuite envoyé sur demande

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Maison de Confiance

PONTIÉ

Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénelon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Étoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Églises, Couvertures, Mouselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.

JACQUES FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Étranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

ÉLEGANCE — PLUS DE DOS ROUNDS — SOUTIEN

avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité: 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez: J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES
Ayant obtenu la Grande

MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE
Membre de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants PÉRIQUEUX

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer l'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Ségur forment essentiellement la base. Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE.

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.




EXPOSITION CAHORS 1881

B. DOUCÈDE
Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

LA PETITE BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE à 25 Cent. le Volume
contient les meilleurs ROMANS, VOYAGES, etc., signés des auteurs les plus célèbres et donne, pour 25 CENT., des ouvrages vendus partout 1 fr., 2 fr. et même 3 fr. le volume.

EXTRAIT DU CATALOGUE

RECTOR FRANCE..... Le Lion amoureux..... 3 v.
FREDERIC SOULIE..... Le Grison..... 3 v.
MAURICE TALMEYR..... Le Drame du train-poste..... 3 v.
H. LE VEDIER..... Les Amoureux de Paris..... 3 v.
PIERRE DEUR..... Les Amoureux de Paris..... 3 v.
A. MAURIN..... Les Amoureux de Paris..... 3 v.
G. LE FABRE & F. STEYNE..... Les Amoureux de Paris..... 3 v.
M. LEMAITRE..... Les Amoureux de Paris..... 3 v.
JEAN LEMAITRE..... Les Amoureux de Paris..... 3 v.
JEAN RIGAUT..... Les Amoureux de Paris..... 3 v.
CHAMPFLEURY..... Les Amoureux de Paris..... 3 v.

On peut recevoir franco chaque volume séparément et le Catalogue complet en adressant 30 centimes en timbres-poste à M. EDINGER, 94, Rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, PARIS

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation

En vente au bureau du Journal.

CADRE DU LOT

En vente chez tous les Libraires.

En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50. — 25 c. en plus par la poste.

Le propriétaire-gérant, Layton.